



N°45

Juillet
2014

le Pontivyen

Bulletin d'information municipal de Pontivy - Trimestriel



Expo d'été
Vacances et cinéma



Sports
Une politique ambitieuse



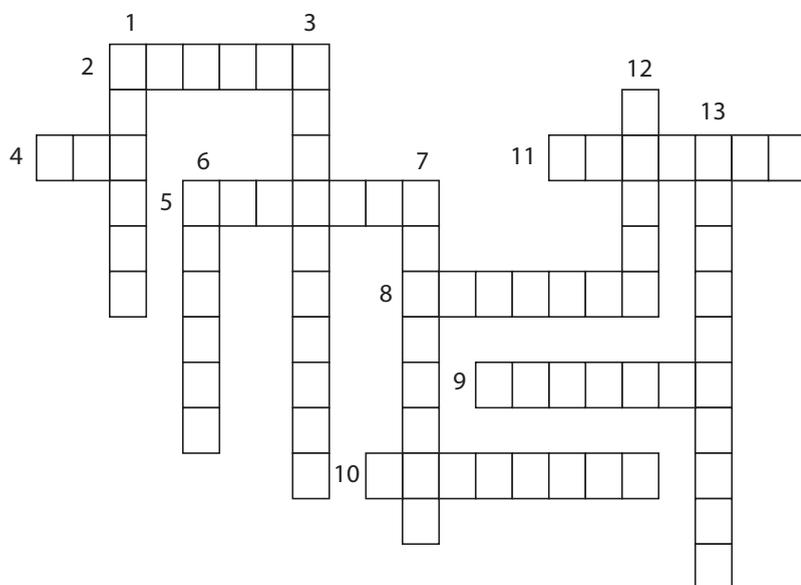
Festival d'été
Toutes les dates



Christine Le Strat
Maire de Pontivy et Présidente de Pontivy Communauté
pages 4-5



👉 Définitions pontivyennes



- 1 - Son nom est associé à la Plaine.
- 2 - Né à Kerborn.
- 3 - Terrains.
- 4 - Parfois en blanc.
- 5 - Sonneurs et danseurs.
- 6 - Espace récent.
- 7 - Jamais venu à Pontivy.
- 8 - Office flottant.
- 9 - Ancien faubourg ouvrier.
- 10 - Mur au plus bas.
- 11 - Haut quartier.
- 12 - Sous les pavés.
- 13 - Vieil asile au pied du château.

Solution page 18.

👉 Environnement

Les faucons nichent toujours au château

Les faucons crécerelle se plaisent décidément à Pontivy puisque c'est la cinquième année qu'un couple vient s'installer dans les murs du château afin d'y nicher. L'histoire a débuté en 2010 lorsqu'un ornithologue de passage dans le cadre d'une étude sur la présence atypique d'hirondelles de rivage, a signalé la présence de ces visiteurs inattendus. Depuis, c'est le même rituel. Les faucons reviennent au printemps et la femelle, après un temps de gestation d'environ un mois, pond ses œufs à intervalles réguliers. Dans le courant du mois de juin, les fauconneaux prennent leur envol avec deux ou trois jours d'écart et toute la famille, après un séjour de quelques semaines, quitte le site au cours de l'été. L'anfractuosité dans laquelle s'installent les rapaces se situe dans la façade nord du château (après la tour de gauche lorsque l'on se trouve en face de l'entrée principale) et il est facile de les observer durant la période d'apprentissage du vol



des petits. Le faucon crécerelle est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire français et sa présence à Pontivy est le reflet d'une intéressante biodiversité.



sommaire

Vie Municipale4-6

La nouvelle équipe
Pontivy Communauté
Déviation nord
Schéma sportif 2014-2020

La Ville qui change7-9

Groupe scolaire Jules-Ferry
Hydrants
Avenue de la Libération
Rétrocession de voirie
Espace Émile Masson
Éclairage public

Dossier10-11

L'auberge de jeunesse

La commission10

Vie des quartiers

Associations11

Culture et loisirs14-18

Festival d'été
L' Art dans les chapelles
Exposition du FRAC
Théâtre des halles
Animation Espace KENERE
Festival Arz Pobl
À dimanche au canal

Opinions19

Expressions des oppositions

Archives20

La fête de l'aviation
de 1914 à Pontivy



Christine Le Strat
Maire de Pontivy,
Maer Pondi

Ce numéro estival du Pontivyen est pour moi l'occasion de vous remercier une nouvelle fois de nous avoir accordé votre confiance pour les années à venir. La nouvelle équipe municipale, au travail depuis plusieurs semaines maintenant, va s'efforcer de mener à bien notre action dont les maîtres mots restent efficacité, équité et proximité.

Être au plus près des habitants, telle est ma volonté. Car c'est en vous prêtant une oreille attentive que nous mettrons en œuvre une meilleure politique pour la Ville. Nous poursuivons ainsi les initiatives qui ont été les nôtres durant la campagne à travers la mise en place de conseillers de quartier. Ces derniers ont pour objectif d'humaniser la politique locale et de faire sentir aux habitants qu'ils peuvent s'adresser directement à l'un de leurs représentants. Je souhaite être une maire accessible et à l'écoute des citoyens. C'est, je crois, tout le sens d'un mandat local. C'est vous qui vivez Pontivy chaque jour, qui animez notre tissu associatif, qui empruntez nos voies de circulation, qui utilisez nos services publics. Vous aurez à vos côtés nos référents : ils seront des relais de proximité.

Redynamiser la politique sportive de la ville est également l'une de nos priorités. Un programme ambitieux a été élaboré en ce sens. Les grandes lignes de ce projet sont désormais connues et la mutualisation de nos actions doit permettre à nos clubs sportifs de faire rayonner le centre Bretagne.

En attendant, place à l'été. Vous pourrez, cette année encore, profiter pleinement de la Plage puisque l'Espace Michel Masson ouvrira bien ses portes le 5 juillet, et ce jusqu'au 31 août au soir. Tous les jeudis seront rythmés par le festival de musiques et la grande exposition du Théâtre des halles vous fera découvrir notre région à travers le cinéma amateur.

Je vous souhaite à tous un bel été et de bonnes vacances.

édito

Un digarez eo an niverenn hañv-mañ ag ar Pontivyen d'ho trugarekaat ur wezh c'hoazh evit ar fiziañs ho peus lakaet ennomp evit ar blezadoù da zonet. Ar bare-gêr nevez, a labour bremañ a-c'houde meur a sizhun, a strivo da gas da benn hor c'hefridi, gant ar gerioù-stur « efedus », « reizh » ha « tost ».

Bout an tostañ ouzh an annezidi, setu ma albac'henn. Rak ouzh ho selaou aketus eo e c'hellimp lakaat ur politikerezh gwell e pleustr evit hor c'hêr. Kenderc'hel a raomp neuze gant an hent boulc'hel e-kerzh ar c'habaliñ ec'h envel kuzulierion-karter. Ma vehe displeget ar politikerezh lec'hel àr-eeun d'an dud eo ar pal gante hag ivez roiñ d'an annezidi an tu da vonet e darempred gant un dileuriad ag an ti-kêr m'o dez c'hoant. Me a faot din bout ur vaerez aes da vonet e darempred ganti ha selaou ar geodederion. Aze emañ ster ur respet lec'hel, a gav ganin. C'hwi zo é vevañ e Pondi bemdez, c'hwi a gas buhez e kevredigezhioù kêr, c'hwi a ya gant an hentoù, c'hwi a implij hor servijoù foran. E-tal deoc'h e vo hon tud dave : int a dostay an dilennidi ouzhoc'h.

Roiñ lañs en-dro da bolitikerezh kêr evit ar sport zo unan ag an traoù kentañ ec'h omp mennet d'ober ivez. Ur programm uhel e bal a zo bet savet evit er gober. Anavet eo bremañ ar raktres dre-vras ha dre lakaat boutin hon oberoù e c'hellho hor c'hluoù sport brudiñ Kreiz-Breizh.

Da c'hortoz, emañ an hañv é tonet. Ar blez-mañ c'hoazh e c'helloc'h bouriñ ag ar C'horonk pandeogwir e vo digor Tachenn Michel Mañson adalek ar 5 a viz Gouere ha betek an 31 a viz Eost da noz. Bep Yaou e vezo ar festival muzik hag an diskouezadeg vras e C'hoariva ar C'hovu a roio deoc'h an tu d'ober anaoudegezh gant hor rannvro dre ar sinema amateur.

Un hañvad brav ha vakañsoù mat a souetan deoc'h.





Municipalité

vie municipale

La nouvelle équipe a pris ses marques



Le 6 avril dernier, Christine Le Strat est devenue la 46^e maire de Pontivy lors du premier conseil municipal suivant le deuxième tour des élections du 30 mars. Depuis plusieurs semaines maintenant et après une nécessaire phase d'adaptation, son équipe rapprochée, constituée de 9 adjoints, s'est mise au travail en découvrant petit à petit le fonctionnement de la vie municipale. « Nous prenons nos marques » indique Christine Le Strat. « L'emploi du temps est chargé et la tâche qui nous incombe est importante, mais nous assumons ces responsabilités avec plaisir et enthousiasme ».

Si certains dossiers ne nécessitent qu'un suivi permettant d'assurer la continuité du travail commencé, d'autres en revanche s'annoncent plus complexes à traiter. C'est le cas des rythmes scolaires par exemple, ou de la restauration du château des Rohan, victime des tempêtes de l'hiver dernier. « La période d'observation que nous nous sommes donnée sera finalement assez courte » poursuit la maire. « Dès la rentrée de septembre, la nouvelle majorité mettra en place ses propres projets ». À commencer par les comités de quartiers qui seront créés à l'automne prochain et qui permettront des échanges directs entre la population et les élus. L'achèvement du groupe scolaire de centre-ville Jules Ferry, le transfert de voiries départementales dans le réseau communal suite au contournement nord de Pontivy ou encore la couverture de l'école de Stival sont également des dossiers à traiter à court terme.

De gauche à droite. Michel Jarnigon, adjoint aux Sports, aux loisirs et à la vie associative. Laurence Kersuzan, adjointe à la Culture, au patrimoine, au tourisme et aux animations. Jacques Péran, adjoint au Personnel, aux affaires économiques, au commerce et à l'artisanat. Stéphanie Guégan, adjointe aux Affaires sociales et aux solidarités. Christine Le Strat, Maire de Pontivy. Yann Lorcy, premier adjoint aux Finances et à la vie des quartiers. Soizic Perrault, adjointe à l'Éducation, à l'enfance, à la jeunesse et à la vie étudiante. François-Denis Mouhaou, adjoint à l'Urbanisme et à l'environnement (suivi Agenda 21). Alexandra Le Ny, adjointe à l'Aménagement urbain, aux travaux et à la voirie. Christophe Beller, adjoint aux Affaires générales, à la tranquillité publique, à la sécurité, à la circulation et chargé du devoir de mémoire.

Christine Le Strat, Présidente de Pontivy Communauté

Quelques jours après son élection à la mairie de Pontivy, Christine Le Strat est également devenue Présidente de Pontivy Communauté après avoir recueilli 26 des 47 voix des délégués communautaires présents le jeudi 24 avril à la Halle Safire. Elle succède ainsi à Jean-Luc Oliviero à la tête de la communauté de communes. « Nous serons forts si nous sommes unis. C'est ensemble que nous bâtirons un projet. Il faut que toutes les communes se sentent impliquées. Pour qu'elles aient toutes leur place, il faut revoir la structure. L'assemblée ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement. Les conseillers doivent, au contraire, pouvoir suivre l'évolution des dossiers » a-t-elle indiqué lors de son premier discours. Quelques semaines plus tard, le cap n'a pas changé et la nouvelle présidente réitère ses propositions. « Les conseillers municipaux peuvent, sur candidature, intégrer les diffé-

rentes commissions de Pontivy Communauté. Cela nous permettra de mieux travailler, dans une plus grande transparence ».

Plusieurs grands thèmes sont maintenant portés par Christine Le Strat : le renforcement de la mutualisation de certains secteurs (le sport, les transports), le développement touristique, renforcé grâce l'apport de Mûr-de-Bretagne, l'élargissement de la compétence « petite enfance » et bien entendu le développement économique. « Nous devons accompagner les chefs d'entreprise présents sur le territoire et nous devons aussi en faire venir d'autres. Aujourd'hui la réserve foncière est insuffisante pour accueillir de grandes sociétés. Même s'il est nécessaire de conforter l'existant, il faut donc diversifier les activités tout en étant conscient de la fragilité économique du moment » conclue la nouvelle présidente.



*Christine Le Strat,
nouvelle Présidente de
Pontivy Communauté*

Déviation nord

Le collectif de Stival reçu à la mairie

Les membres du collectif pour la déviation de Stival ont été reçus jeudi 12 juin à la mairie en présence de François Goulard, Président du Conseil général, de Christine Le Strat, Maire de Pontivy, de plusieurs conseillers généraux et des élus de Pontivy Communauté. Ce rendez-vous, les Stivaliens l'attendaient depuis longtemps, à l'image de Jacques Lucas, l'un des porte-parole du collectif qui, dès le début de l'entrevue, exprimait la volonté de tous : « nous sommes ici pour obtenir des réponses précises sur ce dossier. Depuis des mois, nous entendons beaucoup de choses différentes et nous avons le sentiment que le projet n'avance pas ». Il est vrai que le chantier du contournement nord de Pontivy fait parler depuis longtemps. François Goulard a donc tenu à rassurer et à expliquer les choses : « deux problèmes ont fait perdre du temps. Le premier concernait la réhabilitation de la décharge de Guernal. C'est désormais réglé puisque l'État vient de valider le plan de réhabilitation. Le second est un problème d'ex-



propriation, qui est en train d'être réglé. Mais les procédures sont longues. Évidemment, notre intérêt à tous est d'aller le plus vite possible ». Selon un calendrier « optimiste », ces procédures devraient prendre fin à l'automne 2015. « Plus sûrement début 2016 » précise François Goulard. La construction du viaduc de 108 mètres de long, chaînon manquant de l'ensemble du chantier, devrait alors débuter. De 20 à 24 mois de travaux seront alors nécessaires avant l'ouverture de la déviation en 2017.

*Le collectif de Stival
reçu en salle du conseil*



vie municipale

*Michel Jarnigon face
aux représentants du
sport pontivyen*



↳ Sports

Une politique ambitieuse

Le 20 mai dernier, Michel Jarnigon, nouvel adjoint aux sports réunissait les représentants des associations sportives de la ville afin de présenter les grands axes de sa future politique. Au programme : mise en place de contrats d'objectifs, aide à la formation ou encore soutien au développement du sport de haut niveau.

Plus de cent personnes étaient présentes à la Maison des sports pour écouter Michel Jarnigon dévoiler son schéma 2014-2020 en matière de développement sportif. Pontivy compte plus de 4500 licenciés répartis dans plus de 40 clubs différents et même si l'offre sportive s'est notablement accrue ces dix dernières années, le nouvel adjoint aux sports entend bien passer la vitesse supérieure : « il est vrai que beaucoup de disciplines sont proposées aux Pontivyens et c'est évidemment une bonne chose. Ce qu'il faut maintenant, c'est répondre aux attentes de tous ces sportifs en améliorant certains équipements, en créant de nouveaux et en aidant les clubs à devenir ambitieux ». Pour cela, plusieurs idées sont avancées par l'ancien entraîneur de la GSI : « en premier lieu, il faut développer le sport pour tous et élargir au maximum l'offre de l'École du sport pour permettre à nos enfants de découvrir et de choisir la discipline qui leur plaît. Mais il faut aussi promouvoir le sport dans l'entreprise par exemple. Il n'y a pas que les jeunes qui ont envie d'activité ». Une carte « Sport Pontivy » est donc à l'étude. Cette carte offrira la possibilité de découvrir ou de redécouvrir des acti-

ités dans un programme proposé (École de sport, remise en forme, marche sportive, golf, natation adulte...), et ce quelque soit l'âge du pratiquant.

Une autre proposition faite au cours de la soirée concerne la mise en place de contrats d'objectifs entre la municipalité et les clubs. L'objectif est ici d'accompagner les clubs qui développent des projets clairement établis comme l'accession à une division supérieure ou la participation à un championnat national, voire international. En fonction des objectifs, la municipalité s'engagerait à soutenir les associations en termes de logistique ou d'aide à la formation par exemple.

La création d'un ou de plusieurs stadiums, d'un espace pour les sports d'adresse, d'un skate parc indoor ou encore d'un terrain synthétique sont des idées qui furent évoquées au cours de la soirée. Bien entendu, ces propositions seront étudiées par la commission des sports, en concertation avec les clubs, avant d'être votées par le conseil municipal au cours des prochains mois.



➤ Groupe scolaire Jules-Ferry

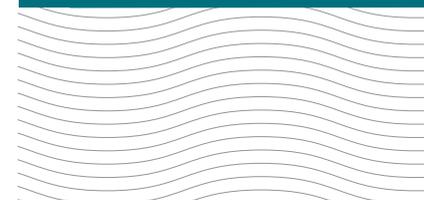
100% accessible

Le projet de regroupement des écoles Quinivet et Jules-Ferry, qui a pour objectif de former un groupe scolaire de centre-ville sur un seul et même site, se poursuit activement. Après la réfection des huisseries extérieures des classes élémentaires, les efforts se focalisent désormais sur la création d'un ascenseur au beau milieu de la cage d'escalier de l'école. Cet ascenseur rendra l'ensemble du groupe scolaire accessible à tous, puisque, à l'instar des classes maternelles toutes neuves, le bâtiment principal sera aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). Les maternelles justement, seront quant à elles équipées d'un nouveau système de placo destiné à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de la construction. Cette technologie (Activ'Air®) capte et transforme en un composé inerte jusqu'à 80% des principaux

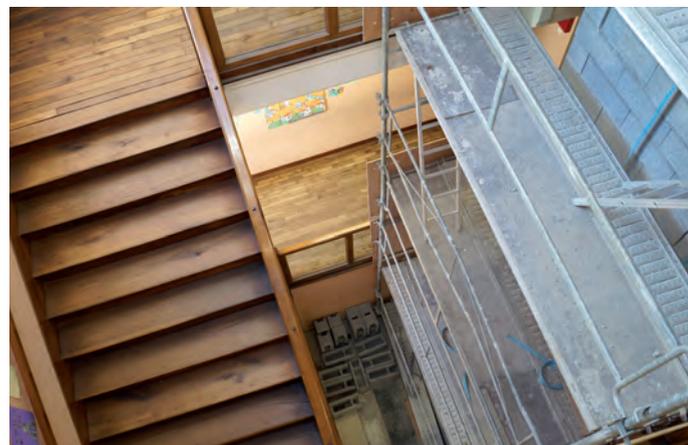
composés organiques volatils (COV). « Dès l'année prochaine, nous devons surveiller la qualité de l'air dans les maternelles et le cas échéant effectuer des travaux si les résultats sont mauvais, alors autant anticiper et s'équiper dès maintenant de matériaux qui amélioreront l'environnement de nos enfants », précise Alexandra Le Ny, adjointe aux travaux. Un décret, publié au journal officiel du 4 décembre 2011, précise en effet l'obligation, inscrite dans la loi portant engagement national pour l'environnement, de surveiller périodiquement la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public. Pour les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans et les écoles maternelles, cette obligation sera effective avant le 1^{er} janvier 2015.



la ville qui change



Façade des nouvelles maternelles et l'ascenseur sera installé dans la cage d'escalier



➤ Remplacements des hydrants

Les hydrants, aussi appelés bornes d'incendie, sont des prises d'eau disposées dans un réseau souterrain sous pression permettant d'alimenter les fourgons des sapeurs-pompiers. Les hydrants nécessitent des inspections et des entretiens annuels. Avant la fin de l'année, certains d'entre eux vont être remplacés à Pontivy compte tenu de leur ancienneté. C'est le cas des bornes situées place Aristide Briand (face au Pont du Quartier), rue de Saint-Michel, (face à la rue Charles Le Tellier) et rue Prad er Dosten.



La borne incendie de la place Aristide Briand va être remplacée





la ville qui change



➤ *Avenue de la Libération*

Troisième et dernière étape

Mur construit en régie pour permettre l'élargissement du trottoir

Les phases 1 et 2 des travaux de l'avenue de la Libération étant achevées, la dernière tranche de l'ouvrage a débuté au mois de mai. « Depuis le début des travaux en novembre 2012, le chantier n'a quasiment pas eu de retard » indique Alexandra Le Ny, la nouvelle adjointe en charge de l'aménagement urbain, des travaux et de la voirie. « Nous espérons poursuivre ainsi jusqu'au bout, même s'il y a toujours quelques imprévus ». L'un des derniers contretemps en question concernait une haie située à la fois sur le domaine public

et sur le domaine privé, ce qui posait un problème pour élargir et refaire un trottoir. Un accord a été trouvé avec la propriétaire des lieux pour supprimer cette haie et un mur a pu être dressé dans le virage afin de sécuriser la voie au niveau du 11 de l'avenue. Une petite partie de terrain a même été rachetée par la Ville afin de tracer un sentier jusqu'à la fontaine Saint-Mélar, lieu privilégié de reproduction des salamandres. La livraison de l'avenue de la Libération est toujours prévue pour la fin de l'année en cours.

➤ *Mise en service du contournement*

Rétrocession de voirie



2000 poids-lourds emprunteront à terme la voie de contournement

Suite à la mise en service des tronçons Est et Ouest du contournement Nord de Pontivy, un transfert de voirie de 11,7 km va s'effectuer dans le domaine communal d'ici la fin de l'année. À terme le transfert portera sur 20 km au total, soit le quart des linéaires actuels de la voirie. Ces 20 km appartiennent pour l'instant au Conseil général, qui en assure la mise aux normes et l'entretien. Ces routes sont considérées d'intérêt départemental dans la mesure où des véhicules venant, par exemple, de Vannes pour aller à Guémené, par la départementale, n'ont pas d'autres choix que de traverser la ville. Avec l'ouverture de la déviation nord de Pontivy, ça ne sera plus le cas puisque les véhicules pourront utiliser la voie de contournement. Le Conseil général va donc « se séparer » de ces rues, routes et ouvrages d'art. Avant cette restitution, il effectuera une remise en état complète de toutes les voiries et des ponts concernés. La commune a également réclamé une certification de non-présence d'amiante dans les enrobés. Une fois le transfert effectué, la Ville aura donc à sa charge l'entretien de cette voirie supplémentaire, notamment l'hiver (salage, déneigement, etc.). Un dossier de viabilité hivernal sera, en conséquence, présenté au Conseil municipal de septembre.

↳ Espace Émile Masson

Le toilettage de la plage

Comme l'an passé, la piscine de plein air ouvre ses portes dans le cadre d'une convention signée avec Pontivy Communauté qui permet à la ville d'assurer l'exploitation de l'équipement durant la saison estivale. Avant l'ouverture du site au public, des travaux (moins importants que l'an passé toutefois) ont été nécessaires afin d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions : mise en service des douches et des toilettes, nettoyage des deux bassins, mise en route de la station technique (nettoyage filtres, produits...) et de la pompe à chaleur, jointoyage, remplacement des dalles, du carrelage et entretien général du site et des abords. Dès le 10 juin quelques clubs sportifs ont pu utiliser l'équipement pour des entraînements spécifiques (Pontivy Triathlon, Pondi Aqua Sub, Espoir Nautique Pontivy-en). L'ouverture au public s'étend du 5 juillet au 31 août.



Tarifs des entrées

Chômeurs, RSA	Individuel	1€
	10 tickets	8€
<i>Entrée gratuite pour les détenteurs de la Carte sociale (renseignement au CCAS).</i>		
Jeunes de 5 à 18 ans, étudiants, familles nombreuses (3 enfants) (justificatif à fournir)	Individuel	2,50€
	10 tickets	20€
Adultes	Individuel	3,50€
	10 tickets	30€
CLSH	Pontivy	Gratuit
	Pontivy Communauté	Gratuit
	Extérieur	2,50€



Les services techniques de la Ville ont procédé au toilettage de la plage au mois de mai

↳ Éclairage public

Des économies d'énergie pour Château Gaillard

Après les quartiers du Four à Chaux en 2011, de Kerjalotte et de Bolumet en 2012, et de Keropert en 2013, c'est dans le quartier de Château Gaillard que l'éclairage public sera modifié dès l'automne prochain. Comme pour les quartiers précités, les lumières seront éteintes de 23h à 6h sur les axes secondaires, limitant ainsi les consommations et les émissions carbonées. Ces modifications nécessitent des travaux au niveau de 16 armoires, la modification du câblage, et la pose d'une horloge astronomique. Ainsi, sur les 1232 lanternes, 352 basculeront en semi-permanent et 880 resteront en permanent, ce qui entraînera un gain de 61 982 KWh par an. Le coût de ces travaux s'élève à 34 722€ TTC.



➤ Auberge de jeunesse

dossier

Les Récollets en toute quiétude



La terrasse de l'auberge
au bord du canal

Nées en Allemagne puis en France au début du XX^e siècle, les auberges de jeunesse sont des hébergements touristiques qui accueillent les voyageurs adhérents au réseau auquel appartient l'établissement. Depuis l'origine, elles ont pour objectif de favoriser la découverte du monde et la rencontre de personnes de milieux différents. Comme l'indique la charte de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), « les auberges de jeunesse ne sont pas des hôtels et les adhérents qui les fréquentent ne sont pas des clients ».

L'auberge de Pontivy s'inscrit parfaitement dans cette philosophie comme le souligne son directeur, Yann Labas : « nous essayons toujours de véhiculer certaines valeurs auprès de nos adhérents. Les notions d'échange, de partage et de développement durable sont au cœur de notre fonctionnement. Le tout en offrant un hébergement de qualité qui allie petits prix, confort et convivialité ».

La capacité d'accueil de l'auberge est de 65 lits. L'établissement comporte 13 chambres de 2 à 4 lits, 1 chambre de 8 et 1 dortoir de 27 situé dans la longère qui jouxte le bâtiment principal. Ouverte toute l'année (sauf pendant les fêtes de Noël), l'auberge a enregistré 4268 nuitées l'an dernier, ce qui représente environ 2500 visiteurs. L'image des auberges de jeunesse s'est considérablement modernisée depuis le début des années 2000. Aujourd'hui les visiteurs viennent d'horizons divers et occupent les lieux selon les activités liées aux saisons. « Avant Pâques, nous accueillons beaucoup de travailleurs, des stagiaires et quelques groupes comme les clubs de canoë-kayak » explique Yann Labas. « Après Pâques, ce sont les écoles qui nous sollicitent pour leurs sorties annuelles, mais aussi des randonneurs et des touristes anglais ou irlandais. Avec l'arrivée des beaux jours, le taux de remplissage augmente forcément, notamment grâce aux événements organisés dans la région comme le tournoi de foot de Guerlédan ou la Vélodyssée qui relie Roscoff à Hendaye et qui passe par Pontivy. Et puis toute l'année nous recevons également des professeurs en formation, des chefs d'entreprise, des familles ou des séminaires ».

Yann Labas, directeur
de l'auberge de
jeunesse



Les murs de l'établissement appartiennent à la mairie, qui, en qualité de bailleur, fait régulièrement intervenir les services techniques municipaux pour effectuer les différents travaux de réparation. Pour le reste, le directeur privilégie les partenariats afin de mettre en avant l'aspect social propre à l'esprit des auberges de jeunesse. « Nous faisons parfois appel à quelques pensionnaires d'instituts médico-sociaux, ou à des personnes devant réaliser des travaux d'intérêt général pour faire de la déco ou de la peinture, toujours dans le but de favoriser l'insertion sociale. Et puis nous accomplissons beaucoup de choses en interne avec Béatrice Michaud qui travaille avec moi ».

La méthode semble porter ses fruits puisque l'établissement détient trois labels de qualité :

- **la Clé Verte** (label de gestion environnementale pour l'hébergement touristique),
- **le HI Quality** (label du réseau mondial des auberges),
- **le Rando Accueil** (label services adaptés aux loisirs de nature).



↘ Bon à savoir

Vous organisez un événement entre amis ou pour votre association (randonnée, anniversaire, séminaire, etc.), et vous ne savez pas où loger vos nombreux invités, sachez qu'il est possible de réserver entièrement la longère qui, outre sa capacité de 35 lits, dispose d'une grande salle, d'une cuisine, d'un bar, de toilettes et de douches. Tarif : 603€ (soit 15,80€ par personne + 50€ de taxe de séjour).

Deux salles de réunion de 30 et de 20 places sont également disponibles au sein de l'auberge de jeunesse.

Ces deux salles sont équipées d'un écran vidéo, d'un tableau blanc et du wi-fi.

Location salle de 30 places : 100€ la journée (60€ la ½ journée).

Salle de 20 places : 60€ la journée (50€ la ½ journée).

Possibilité de louer du matériel vidéo.



*Le dortoir de 27 places
et une chambre avec un grand lit*

↘ Pratique

↘ Contact

Auberge de jeunesse de Pontivy
Île des Récollets - 56300 Pontivy
Tel : 02 97 25 58 27. Fax : 02 97 25 76 48

www.hifrance.org/auberge-de-jeunesse/pontivy.html

Accès PMR

Accueil téléphonique : 8h30 - 10h30.

Accueil physique : 17h30 - 20h30.

↘ Tarifs

- Le lit : 15,80€
- Carte famille : 20€ (valable dans toutes les auberges affiliées au réseau).
- Carte individuelle : 7€ (- de 26 ans), 11 € (+ de 26 ans).
- Carte groupe pour associations : 50€ (à partir de 9 personnes).

↘ Restauration

- Petit-déjeuner : 4,50€.
- Repas (faits sur place) : 12€ (bio + local : 15,50€).
- Services gratuits : TV, wi-fi, jeux bretons, babyfoot, billard, bibliothèque, cuisine.



commission



Gros plan sur la Commission Vie des quartiers

C'était l'un des points importants de la campagne de la nouvelle majorité avant les élections municipales: redonner la parole aux habitants des quartiers de la ville. Dès leur prise de fonction, les nouveaux élus n'ont pas tardé à mettre en application cette idée en créant la commission Vie des quartiers. Mode d'emploi.



Exit les réunions de quartiers qui existaient depuis 1996. La commission Vie des quartiers prend désormais le relais et propose une organisation inédite pour favoriser le dialogue entre les habitants et les élus. Concrètement, cette commission, présidée par Yann Lorcy, premier adjoint de Christine Le Strat, en charge des finances et des assurances, va dans un premier temps délimiter précisément les contours des neuf quartiers qui constituent historiquement le maillage pontivyen. Par la suite, chaque quartier sera représenté par un conseil constitué d'un référent (élu de la municipalité) et de cinq membres au maximum (dont un secrétaire) qui seront tirés au sort après un appel à candidature qui se déroulera dès la rentrée de septembre. « Il nous paraît essentiel d'associer la population à la constitution de ces comités », précise Yann Lorcy. « Ce sont les habitants qui connaissent le mieux leurs quartiers, et c'est avec eux qu'il convient de discuter et d'améliorer ce qui doit l'être ». Les conseils de quartier auront ainsi la possibilité de donner un avis sur l'animation, la vie sociale, la jeunesse, et la tranquillité publique, mais aussi sur les installations, la circulation urbaine, la voirie, les transports, et l'environnement. À noter que les membres de ces conseils seront renouvelés

à mi-mandat afin de proposer la parole au plus grand nombre.

Une fois créés, les conseils se réuniront à l'initiative de leurs membres au minimum deux fois par an. Chaque année, de février à décembre, des visites de quartiers se dérouleront en présence de la maire et des principaux responsables des services municipaux afin de répondre sur le terrain aux questions soulevées par chaque conseil au cours de leurs réunions de travail.

Les membres de la commission Vie des quartiers. De gauche à droite. Daniel Le Couviour, conseiller municipal, Soizic Perrault, adjointe à l'Éducation et à la jeunesse, Georges-Yves Guillot, conseiller délégué à la Vie associative, Laurent Bairiot, conseiller délégué, Hervé Jestin, conseiller délégué, Yann Lorcy, premier adjoint et rapporteur de la commission, Michel Guillemot, conseiller délégué, Annie Guillemot, conseillère déléguée, Christophe Beller, adjoint à la Sécurité publique, Philippe Amourette, conseiller délégué, Michel Jarnigon (absent sur la photo), adjoint aux sports.

Agenda



associations

Les rendez-vous de l'**Espace KENERE**

- Mercredi 9 juillet de 14h à 16h : atelier « papier au vert » (enfants, gratuit).
- Vendredi 11 juillet de 14h à 16h : atelier cartonnage (enfants, gratuit).
- Mercredi 16 juillet de 14h à 16h : atelier « papier au naturel » par Aziliz Orvoine, animatrice environnement de Pontivy Communauté (enfants, gratuit).
- Mercredi 23 juillet de 10h30 à 12h30 : atelier Scrap booking spécial vacances (ados, adultes, gratuit).
- Du vendredi 11 juillet au vendredi 1^{er} août : expo photos des membres du CRIS sur le thème des vacances. (Tous publics, gratuits).

La permanence du **Secours catholique** sera fermée pour congés du jeudi 10 juillet au dimanche 24 août.

Vente de brochures et de photos par **Les Amis de la Houssaye** du 1^{er} juillet au 10 septembre dans la chapelle (en coordination avec l'Art dans les chapelles). Le bénéfice sera reversé au profit des travaux à venir.

L'**association des donneurs de sang** propose plusieurs collectes au Palais des congrès le jeudi 28 août de 14h à 19h, le vendredi 29 août de 14h30 à 18h30 et le samedi 30 août de 8h30 à 12h30.

Les puces de Stival, organisées par les **Amis de Stival** se déroulent dimanche 31 août à partir de 9h dans l'espace communal, rue Goïc. Ouvert aux professionnels et aux particuliers. Plein air. Tables non fournies. Tarifs exposants : 3€/ML. Entrée gratuite. Restauration sur place. Buvette. Renseignements : 02 97 25 62 30 ou 06 31 12 33 01.

Les cours de danse de l'association **Maud'em Jazz** reprendront le 8 septembre sur l'Île des Récollets. Les pré-inscriptions pourront s'effectuer pendant le forum des associations du 7 septembre.

Le **club de kyudo** (tir à l'arc traditionnel japonais) organise une soirée de présentation de la discipline samedi 13 septembre à partir de 17h au dojo de Kerantre. Entrée libre. Tous publics.

Le troc et puces du **Tennis club pontivyen** se déroulera dimanche 14 septembre de 9h à 18h, Quai d'Arcole. Gratuit pour les visiteurs. Renseignements : 02 97 27 92 25. Courriel : tcpontivy@orange.fr

Les cours de danse de l'association **Pondi Mouvement** reprendront lundi 15 septembre. Les inscriptions se dérouleront le mercredi 3 septembre, le vendredi 5 et le lundi 8 à l'Île des Récollets. Renseignements : 02 97 25 18 59 ou 06 88 23 71 72.

Les **Amis de Pontivy** seront présents au forum des associations et organisent une sortie dans le pays de Baud (Cartopole et Art dans les chapelles) le 18 septembre.

Le **Kleg Pondi Handball** organise samedi 20 septembre à 20h un super Loto dans la salle polyvalente de Guémené-sur-Scorff. Plus de 3000€ de lots sont répartis sur 40 lots. Les bénéficiaires de cette manifestation iront à l'encadrement des équipes jeunes du Pays de Pontivy : Guémené, Cléguérec et Pontivy. Tarif : 3€ le carton, 15€ la plaque de 6.

Les **Virades de l'Espoir**, organisent un week-end de mobilisation contre la mucoviscidose le vendredi 26 septembre (Virade des écoles) le samedi 27 septembre à Noyal-Pontivy et le dimanche 28 septembre à Gueltas. Renseignements sur le site : http://www.vaincrelamuco.org/ewb_pages/v/virades-de-l-espoir-liste-morbihan.php

Les 20 et 21 septembre, les Journées européennes du patrimoine auront pour thème : «Patrimoine culturel, patrimoine naturel».

De nombreuses visites gratuites en perspective. Rendez-vous sur le site de la ville début septembre pour le calendrier complet. www.pontivy.fr

Forum des associations. Dimanche 7 septembre

Le traditionnel rendez-vous du forum des associations se tient à la halle Safire début septembre. Une centaine d'associations, culturelles, sociales, caritatives et sportives sont attendues tout au long de la journée pour présenter leurs différentes activités. Organisé par le service de l'action culturelle et de la vie associative et par la Maison des associations, ce grand rendez-vous permet aux nombreux visiteurs de découvrir un large éventail d'activités. De l'équitation au tir à l'arc, de la photo au théâtre, de la danse au modélisme, il existe aujourd'hui de quoi assouvir toutes les passions. Outre les loisirs et les sports, la dimension sociale n'est pas oubliée dans certaines associations. L'association Les Blouses Roses, par exemple, a pour mission de distraire les malades de tout âge, du bébé à la personne âgée, en leur faisant pratiquer



des activités ludiques, créatives ou artistiques. Seront également présents Les Restos du cœur et Le Don de sang dont l'utilité n'est plus à démontrer. Une table ronde est organisée la veille, samedi 6 septembre à partir de 17h au Palais des congrès avec l'ensemble des associations pontivyennes.

De nombreux stands seront présents au forum des associations

Landat-Moisson Quintet

Cinq fortes personnalités au diapason pour ce quintet accordéon, chant, guitare, flûte, et contrebasse. Thomas Moisson, Lors Landat, Roland Conq, Sylvain Barou et Julien Le Mentec vous invitent à des noces bretonnes bien particulières ; couleurs originales, mélodies audacieuses et arrangements redoutables au service d'un «Breizh swing» assumé. Une énergie sans concession, à son aise dans le grand Bal du XXI^e siècle. Le début de la soirée sera animé par la Kerlenn Pondi.

**Jeudi 10 juillet à 21h. Gratuit.
Place Anne de Bretagne.**



Le Bal des Martine

Le Bal des Martine s'apprécie en mouvements avec rires et bonne humeur en guirlande. Sur la piste de danse du Bal des Martine s'entremêlent des valse farouches, des danses cubaines surchauffées, des chansons italiennes, des furies anglophiles, des musiques yiddishes endiablées par le vent d'Est et parfois, pour se reposer, des slows à pleurer.

La soirée commencera vers 19 h 30 avec une restauration proposée par l'association des Amis de Stival. Ce repas sera animé par un duo de chanteur de rue et cabaret Yvon et Gy.

**Jeudi 17 juillet à partir de 19h30.
Gratuit. Espace Michel Masson
(Plage).**



Soirée médiévale

Oyez, oyez ! Pontivy retrouve, le temps d'une soirée, sa tradition médiévale à travers plusieurs spectacles aux couleurs du moyen-âge. La compagnie Bella Travée proposera pour débiter une initiation aux danses médiévales qui sera suivie par le spectacle de marionnettes «Les Tringlés» de la compagnie Via Cane. Ce spectacle de marionnettes en déambulation et en musique s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Place ensuite aux musiciens de Penn Kazh qui sortiront de leurs baluchons les répertoires glanés dans les tavernes les plus lointaines, faits de musiques rythmées, un peu sauvages, franchement dansantes, populaires et généreuses. Enfin la compagnie «Gueule de loup» clôturera la soirée avec son spectacle «Le Char troubadour».

**Jeudi 24 juillet à partir de 18 h.
Gratuit. Place Anne de Bretagne.**



Les Fatals Picards

Depuis plus de 10 ans, à raison d'une centaine de dates par an en France, en Belgique, en Suisse, et même au Québec, les Fatals Picards ont su asseoir leur réputation de vrai groupe de rock grâce à une intense présence scénique. Les quatre musiciens allient depuis longtemps déjà la musique et l'humour. Un humour parfois corrosif qui évoque des sujets aussi sérieux que le chômage, l'immigration ou... les exploits de Bernard Lavilliers.

**Jeudi 31 juillet à 21h. Gratuit.
Place Anne de Bretagne.**



Festival Toutes

Con
no
a



culture



Palais des congrès les dates... Festival d'été

Comme chaque année, l'été est musical à Pontivy. La nouvelle édition du programme estival propose une affiche inédite et éclectique. Un concert, chaque jeudi, des styles et des lieux différents, le tout gratuit... En cas de mauvaise conditions météorologiques, les concerts auront lieu au Palais des congrès.

Jules et le vilain orchestra

Jules vous prend et ne vous lâche plus. Avec lui l'ennui est impossible. Ses chansons sont des hymnes à la vie, à l'humour, à la dérision d'un quotidien qui pourrait bien nous engloutir, mais non, au final tout s'arrange. Son jeu de scène captive, il colle aux chansons comme un chewing-gum dont on ne veut plus se débarrasser. La gaieté et la nostalgie, pour une fois, font bon ménage. La voix est incroyablement en place, toujours claire et détachée par rapport aux instruments. La candeur et l'ingénuité font aussi partie du spectacle. Constante circulation de fluides joyeux entre la salle et la scène. De beaux moments de gouaille, de tendresse, celle d'un chanteur qui aime raconter des histoires, qui a le ton, le timbre, le je-ne-sais-quoi, pour qu'on lui dise Oui dans le noir.

Jeudi 7 août à 21 h. Gratuit.
Rue de la Fontaine.



Maïon et Wenn

Délurées et sacrément culottées, mesdemoiselles Maïon et Wenn n'y vont pas par quatre chemins. Avec elles, tabous, bienséance et autres codes de bonne conduite sont remisés au placard. Place à la franchise, au loufoque, au drôle, au triste aussi, au décalé surtout et à l'énergie bien sûr. Depuis leurs débuts voici bientôt 8 ans, Maïon et Wenn ont déjà réalisé plus de 400 concerts dans toute la France. Accompagnées de Blunty Blunt aux platines canevassées, ces dignes représentantes du franc-parler au féminin nous offrent un véritable two-women show musical !

Jeudi 14 août à 21 h. Gratuit.
Rue de la Fontaine.



Mes souliers sont rouges

Chansons à répondre, instrumentaux endiablés sont au répertoire de cette bande de potes. L'énergie sur scène et le plaisir de jouer ensemble se sont peaufinés avec le temps, comme le bon vin. Après six albums dont le célèbre «tape la galoche» double disque d'or, et plus de 1000 concerts sur tous les continents, Mes souliers sont rouges se produit à Pontivy pour nous entraîner dans un voyage musical au Québec, en Irlande et en Louisiane, aux sources des fondamentaux qui ont fait le succès du groupe dans les années 90.

Mercredi 20 août à 21 h. Gratuit.
Place Jean Bouin
(à côté du stade de Verdun)





culture

➤ **Du 4 juillet au 21 septembre**

L'Art dans les chapelles

Chaque été depuis 23 ans, L'Art dans les chapelles invite des artistes contemporains de renommée nationale et internationale à dialoguer avec le patrimoine religieux de la vallée du Blavet et du Pays de Pontivy. Quatre circuits balisés vous conduisent les visiteurs dans un parcours qui relie le paysage à la chapelle, la peinture contemporaine à la sculpture polychrome, l'architecture religieuse à l'art d'aujourd'hui. Chaque artiste intervient dans une chapelle et les œuvres sont choisies ou pensées spécifiquement en fonction des différents lieux. Certaines de ces œuvres sont réalisées in situ dans le cadre d'une résidence. De plus, L'Art dans les chapelles réalise un partenariat avec le Frac-Bretagne (Fonds régional d'art contemporain) afin de présenter une œuvre dans l'une des chapelles de la manifestation. Cet été, c'est l'œuvre Arum de Jean-Marc Ségalen (installé à Brest) qui est présentée dans la chapelle Sainte-Tréphine. Cette œuvre est composée de 3 vidéos, projetées à même le mur de la chapelle, présentant trois arums (plantes de la famille des Araceae), tournant

lentement sur elles-mêmes. La projection est présentée sur toute la hauteur du mur, donnant à ces fleurs une dimension monumentale qui les fait d'autant mieux dialoguer avec le lambris peint au plafond, présentant la légende de Sainte-Tréphine.



La chapelle Sainte-Tréphine accueille l'œuvre Arum de Jean-Marc Ségalen

Points accueil, information, boutique

Maison du Chapelain - lieu-dit Saint-Nicodème 56930 Pluméliau

Tél : 02 97 51 97 21 - accueil@artchapelles.com - www.artchapelles.com

Office de tourisme de Pontivy Communauté

Péniche Duchesse Anne - Quai Niémen 56930 Pontivy - Tél : 02 97 25 04 10

Ouverture du 4 juillet au 21 septembre 2014

Juillet et août : ouvert tous les jours de 14h à 19h, fermé le mardi (sauf pour les ateliers nomades). Septembre : ouvert les trois premiers week-ends (samedi et dimanche) de 14h à 19h.

Entrée libre et gratuite, un guide vous accueille dans chaque chapelle.

➤ Jardin de sculptures Église Saint-Joseph



L'église Saint-Joseph accueille également une exposition de plusieurs artistes reconnus qui s'inscrit dans le cadre du parcours de L'Art dans les chapelles.

Ces œuvres de la collection du Frac Bretagne, regroupées sous le titre Jardin de sculptures, sont réalisées par : Jean-Charles Blais, Jean-Yves Brélivet, Jean-Gabriel Coignet, Bernadette Genée, Piero Gilardi, Claire Lucas, Richard Monnier, Patrick Raynaud, et Jacques Vieille.

➤ **Église Saint-Joseph
(square Lenglier)
Ouvert tous les jours de
14h à 19h sauf le mardi**

Patrick Raynaud, *Tryptique néo-gothique*, 1980. Collection Frac Bretagne ©ADAGP, Paris 2014. Crédit photo : Guy Jaumotte

Expo d'été

Le Théâtre des halles refait son cinéma

Quoi de plus simple aujourd'hui que de filmer le petit dernier faisant ses premiers pâtés de sable sur la plage ! Le caméscope, le smartphone, la Gopro sont désormais des objets du quotidien pour beaucoup d'entre nous et nous pouvons réaliser nos vidéos à n'importe quel moment. Mieux, elles sont diffusées instantanément grâce à internet et ses réseaux sociaux. Tout n'était évidemment pas si simple au début du siècle dernier. Le cinéma amorçait sa révolution et se démocratisait lentement. Seuls les professionnels avaient l'usage de la pellicule. Mais une invention brevetée en 1915 par la firme américaine Kodak allait changer le monde de l'image : le Kodachrome. Ce fut le premier procédé soustractif de l'histoire du cinéma. Inventé par Leopold Godowsky Jr. et Leopold Mannes, il fut introduit en 1935 en format 16mm pour le cinéma. L'année suivante, Kodak le rendit disponible au format 8mm et 35mm, toujours pour le cinéma, puis pour les amateurs. Néanmoins, sa technique de développement était si complexe que seuls des laboratoires professionnels pouvaient accomplir cette tâche. Le traitement de la pellicule était donc toujours effectué par correspondance. Les films Kodachrome vendus en Europe étaient d'ailleurs livrés avec une enveloppe permettant un développement sans frais supplémentaires, ce qui relativisait le prix élevé lors de l'achat.

Le 22 juin 2009, après 74 ans de fabrication et après qu'elle eut conquis le titre de pellicule couleur la plus vendue au monde, Kodak annonça la fin de la fabrication de la pellicule Kodachrome. Le 30 décembre 2010 fut le dernier jour pour déposer les pellicules à développer à l'unique laboratoire traitant



encore ces films. À travers l'histoire des techniques cinématographiques employées depuis le début du XX^e siècle, l'exposition « Vacances et cinéma, la Bretagne en Kodachrome » propose aux visiteurs de découvrir le patrimoine ethnologique de la Bretagne à travers des films amateurs (dont certains sur Pontivy) et professionnels. L'exposition propose des projections, un espace dédié à l'histoire des formats du cinéma, et des « totems-vidéo » permettent de visionner des images de la Bretagne inédites.

↘ **Vacances et cinéma,
la Bretagne en Kodachrome**
Du 7 juin au 21 septembre
au Théâtre des halles
34, rue Frédéric de Lourmel
à Pontivy
Expo d'été : du 7 juin au 21 septembre.
Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h30.
Entrées : adultes : 5€, 18/25 ans,
étudiants et demandeurs d'emploi : 3,10€.
6/18 ans : 2,10 €.





culture

↳ Espace KENERE

Élisabeth Faucheur jusqu'au 10 juillet

Élève de Marina Cartian et de Claudiu Filimon, sculpteurs de l'académie des beaux-arts de Bucarest, Élisabeth Faucheur expose une partie de ces œuvres à l'Espace KENERE du 10 juin au 10 juillet. L'artiste, qui vit à Auray, travaille la cire, les métaux, la résine, le bois pour nous offrir une expression folle, énergique, douce, humoristique, harmonieuse et poétique. Espace KENERE. Entrée gratuite.



↳ Festival Arz Pobl

Bosnie, Hongrie et Finlande à l'honneur

Du 11 au 15 juillet, Pontivy accueille le festival Arz Pobl pour la 6^e année. Cet été, le festival nous fera découvrir de nouvelles sonorités et de nouvelles danses issues des traditions populaires de Bosnie-Herzégovine, de Hongrie, de Finlande, de Provence, et bien sûr de Bretagne. La mise en scène de cette mosaïque culturelle n'est possible que grâce à la volonté des bénévoles de l'association « Échanges culturels ». Pendant cinq jours, les visiteurs vont pouvoir découvrir de nouveaux horizons dans les rues de Pontivy et au Palais des congrès.



↳ À dimanche au canal! Pique-nique pour tous sur l'Île des Récollets

L'association des Canaux de Bretagne, le Comité régional du tourisme en partenariat avec l'Auberge de jeunesse de Pontivy et la Municipalité organisent le dimanche 10 août un pique-nique ouvert à tous sur l'Île des Récollets. De son côté la municipalité fournira la logistique nécessaire (tables, bancs) pour accueillir les pique-niqueurs et offrira un apéritif à tous les participants.

Pratique

↳ Pique-nique géant. Île des Récollets.
Dimanche 10 août à partir de midi.
Préparez vos paniers !

↳ Définitions pontivyennes : la solution

1 - Briand. 2 - Blavet. 3 - Toulboubou. 4 - GSI. 5 - Kerlenn. 6 - Kenere. 7 - Napoléon. 8 - Péniche.
9 - Tréleau. 10 - Courtine. 11 - Boluemet. 12 - Plage. 13 - Malpaudrie.



↳ **Liste Pontivy Territoire d'Avenir**

Au nom de tous les membres de la liste Pontivy Territoire d'Avenir, nous remercions toutes les Pontivyennes et tous les Pontivyens qui nous ont fait confiance en nous apportant leurs suffrages lors des élections municipales de mars dernier. Bien évidemment, nous sommes déçus du résultat compte tenu de tout le travail engagé depuis 19 ans sous la conduite de Jean-Pierre Le Roch et d'Henri Le Dorze. Faut-il rappeler tous les équipements mis en place notamment dans les domaines scolaire, sportif et culturel sans oublier les aménagements urbains et les services proposés aux Pontivyens pour améliorer le bien vivre ensemble et l'attractivité de Pontivy. Faut-il rappeler également que la majorité sortante a dû rétablir les finances de la Ville

dès 1995 en maîtrisant les taux d'imposition et le niveau d'endettement sans pénaliser les investissements, laissant à la nouvelle majorité une situation financière saine et avec des marges de manœuvre.

Nous exercerons notre action désormais dans le cadre d'une opposition constructive mais vigilante en restant à l'écoute des Pontivyens, des associations et des porteurs de projets. Notre vigilance, nous l'avons déjà exercée en ne votant pas les tarifs d'accès à la piscine découverte La Plage puisque la nouvelle équipe a choisi d'augmenter les tarifs de plus de 6% et de supprimer la gratuité pour les chômeurs et les bénéficiaires du RSA.

opinions

*Daniel LE COUVIOUR,
Laurence LORANS,
Jean-Pierre DUPONT,
Faten ARAB-JAZIRY,
Loïc BURBAN*

↳ **La liste Pontivy citoyens**

Chers Pontivyens, Chères Pontivyennes.

Le mode de scrutin fait que les listes minoritaires ont peu de sièges au sein du conseil municipal. Je siège donc seul représentant de la liste Pontivy citoyens, mais fort du soutien que vous nous avez accordé. Avec mon équipe, nous avons amené en conseil municipal les questions sur la plage, sur la déviation nord, sur l'implication des citoyens. Les commissions sport et urbanisme auxquelles j'appartiens, travaillent. J'essaie de suivre les autres dossiers, nous essaierons d'être vigilants, d'être le relais des citoyens qui ont vu dans notre candidature l'envie d'un renouveau.

Que Pontivy avance ! C'est, nous voulons le croire, la volonté de l'ensemble des membres du conseil municipal. Mais, comment gérer ce tiraillement entre la nécessité d'agir vite pour changer les choses et celle de prendre son temps pour bien y parvenir ? Car le temps peut être court si la distance est longue et le projet ambitieux. Ne pas oublier les idées nées du riche débat qui a animé la campagne, se souvenir qu'à l'échelle locale, pour notre territoire, le politique peut encore impulser des énergies et changer la vie des gens. C'est dans cet état d'esprit que je siégerai.

Éric SEGUET

↳ **L'Alternative citoyenne pour Pontivy**

Bon courage, Madame la Maire,
Soyez assurée que le statut d'« opposition » n'est pour nous qu'un pis-aller et que nous souhaitons avant tout nous inscrire dans une démarche constructive. Nous avons cependant pu constater que, contrairement à ce que vous nous aviez déclaré envisager, « on » vous a élue présidente de « Pontivy Communauté ». Nous espérons vraiment que ce sera pour le bien de la population et que la charge ne vous en pèsera pas trop ! Certes, nous espérons une autre majorité municipale et communautaire mais nous souhaitons toujours que certaines idées qui nous tiennent à cœur et que nous avons exprimées au cours de la campagne des élections municipales aboutissent : concrétisation de la rocade nord de Pontivy ; réhabilitation véritable de la décharge de Guernal ; refus du second four d'incinération de déchets ; retour à la gestion municipale de l'eau

et de la restauration scolaire ; transfert de la gestion de la piscine découverte à la Communauté de communes ; citoyenneté active, impliquée dans la gestion municipale. Nous espérons, Madame la maire, que vos positions sont et seront toujours claires sur ces différents sujets et que nous aurons le plaisir de voir les nôtres prises en considération !

Nous tenons également ici à remercier les électeurs pontivyens qui nous ont accordé leur confiance et les invitons ainsi que tous les Pontivyens intéressés à nous retrouver sur notre site internet : <http://alternativedecitoyennepontivy2014.fr>

Nous aurons à cœur durant cette mandature de défendre au mieux, avec eux, les intérêts de tous les Pontivyens.

*Marie-Madeleine
DORÉ LUCAS*



Les débuts de l'aviation à Pontivy

archives

La fête de l'aviation de 1914

Àu début du 20^e siècle, le développement des techniques fit apparaître en France des manifestations populaires d'un genre nouveau: les meetings aériens. À Pontivy, la première « fête de l'aviation » se déroula le 19 mai 1912 sur l'hippodrome de la haie (ancien hippodrome qui longeait le canal au nord de la ville). Pour cette occasion, un train spécial fut affrété pour permettre aux habitants des communes voisines de profiter du spectacle. Les deux aviateurs présents ce jour-là, Maurice Allard et Archimède Luzetti étaient déjà des habitués de ce type d'attractions puisque depuis quelques mois, ils parcouraient la Bretagne et les pays de Loire-Inférieure pour faire des démonstrations. Devant les milliers de spectateurs venus pour l'occasion, les deux pilotes s'élancèrent à tour de rôle et offrirent au public un impressionnant spectacle pour l'époque. Le journal de Pontivy précisait dans son numéro du dimanche suivant que la manifes-

tation se déroula sans incidents graves malgré les quelques avaries subies par les appareils au moment de leurs atterrissages. À 21 heures, la fête fut clôturée par une retraite au flambeau à laquelle prit part la fanfare du 2^e régiment de chasseurs.

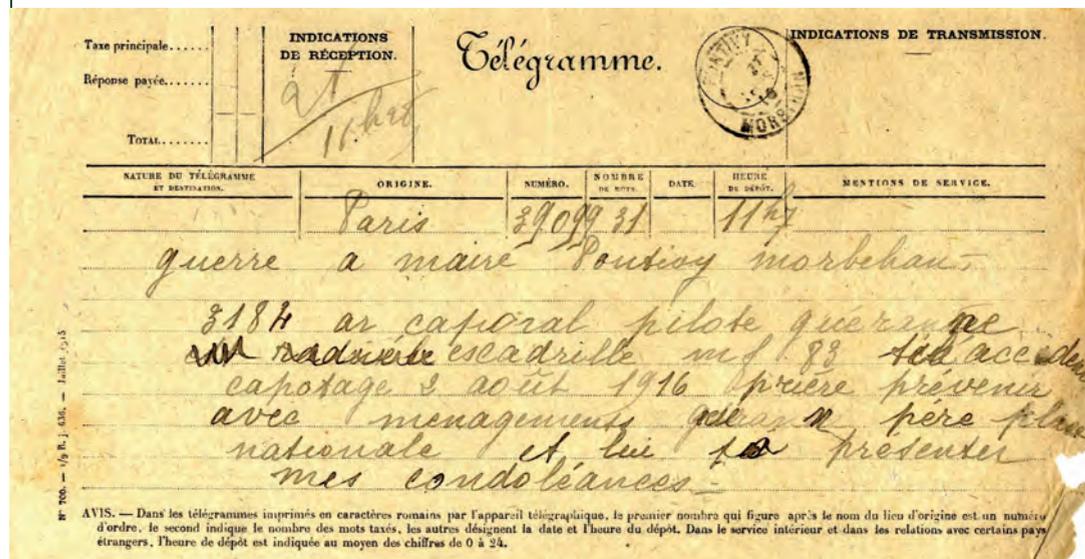
Suite à un tel succès, une nouvelle fête de l'aviation fut organisée deux ans plus tard, le 28 juin 1914 sur le terrain de Kernivinen qui n'était alors qu'un champ de manœuvre. Course cycliste, concours de costumes et de tir furent proposés aux spectateurs avant le début du meeting. Entre 15h et 18h, les quatre aviateurs présents ce jour-là enchaînèrent les loopings, les vols la tête en bas et les descentes en feuille morte. Entre les vols, le public pouvait assister à des démonstrations de gymnastique de l'association « La Pontivyenne ». La soirée s'acheva par un grand bal donné au son du biniou sur la place Nationale (aujourd'hui place Aristide Briand).



Timbre de souscription de l'Association aéronautique française

Ces manifestations ont créé des vocations

Durant la Grande guerre de 14-18, plusieurs Pontivyens vont s'illustrer en tant que pilote. Signalons parmi eux **Georges Guéranne**, engagé dans l'aviation de l'armée d'orient, qui perdit la vie dans le crash de son avion près de Salonique après avoir rempli plusieurs missions de bombardement, et **Léon Lenouvel**, qui reçut plusieurs citations et la légion d'honneur pour les diverses missions d'observation de chasse et de bombardement qu'il accomplit au cours du conflit



Télégramme du Ministère de la guerre annonçant le décès du pilote Georges Guéranne en 1916